



# SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. N° 4 SAISON 2021-2022

7 juillet 2022

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 18 h 15

.....

**PRESENTS** : Patrice CAMPAN, Christian DEVAUX, Marcel GODIN, Jean-Paul KIEFFER, Véronique LANYI, Régis LE GAL, Patrick MOUROUX, Michel LANGLOIS, Jérôme BABIN DE LIGNAC, Jean-Paul BISIAUX, François MANCHON,

**ABSENTS EXCUSES** : Alain DANJOUX, Franck AUDONNET, Pierre BELLERS, François GRABOWSKI, Ophélie RAMBERT, Gérard BASTARD

**ABSENTS NON EXUSES** : Dominique GINGAST, Christian RETAILLEAU, Fabien LANYI, Daniel SELMANE, François-Xavier LHOPITALIER

**AUDITEURS INVITES PRESENTS** : Frédéric RICHARD, Ludovic RICHARD, Julie BEAUCOURT

**AUDITEURS INVITES ABSENTS** : Kevin DESRIER, Evelyne MOUROUX, Annick GODIN, Brigitte BISIAUX, Roselyne CAMPAN, Patrick MARTIN

## **ORDRE DU JOUR :**

- Discussions sur l'évolution de la STC,
- Projets achats (armes vêtements), travaux et financements (investissement et fonctionnement) pour la saison 2022-2023,
- Continuité et finitions des travaux d'aménagement du stand (cibles 10 et 50 m + équipement complémentaire, isolation phonique, entourage du terrain)
- Préparation du Challenge des présidents des 27 et 28 août prochain,
- Préparation de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2022,
- Préparation du Forum des associations des 10 et 11 septembre 2022,
- Le point sur les inscriptions EDEN,
- Qualifications pour les CDF 25/50 M,
- Questions diverses

## **OUVERTURE DE LA REUNION**

Hommage et une minute de silence requise pour notre copain Gérard CLOAREC disparu à la suite d'une longue maladie.

## Discussions sur l'évolution de la STC :

Prise de parole du vice-président Jean-Paul BISIAUX pour évoquer les inquiétudes qui nous attendent la saison prochaine :

- Perte inévitable d'adhérents une trentaine environ,
- Départ de plusieurs de nos compétiteurs,
- Difficultés administratives imposées (démarrage d'EDEN, du SCIA pour la déclaration et le suivi des détentions d'armes...)

L'importance de renouveler et de rajeunir les cadres de la société,

L'importance également de régler le ou les problèmes qui ont été mis en évidence récemment avec le club voisin de DEOLS.

A ce sujet le président Patrick MOURoux va prendre contact avec le président du club de DEOLS pour discuter de cela.

Parallèlement Jean-Paul BISIAUX se propose de prendre contact avec les responsables de nos instances régionales et éventuellement nationales pour les informer des problèmes rencontrés.

Jean-Paul BISIAUX indique qu'il a récemment rencontré Monsieur Gil AVEROUS le maire de Châteauroux qui est d'accord pour que la municipalité apporte à la STC de nouvelles subventions pour la saison sportive 2022-2023 pour de nouveaux investissements en priorité l'achat et la pose de cibles électroniques pour notre pas de tir 25 m et pour également augmenter la subvention fonctionnement (4 000.00 € cette année).

De plus pour la saison 2023-2024 Monsieur Gil AVEROUS est d'accord pour aider notre club à construire son pas de tir 100 m.

Jean-Paul BISIAUX termine en signalant que les disciplines de tir des JO 2024 se dérouleront très probablement au CNTS.

## - Projets achats (armes vêtements), travaux et financements (investissement et fonctionnement) pour la saison 2022-2023 :

Concernant le cout des travaux des cibles électroniques 25 m, le secrétaire Christian DEVAUX annonce qu'il a demandé et reçu le devis de SIUS pour l'installation de 10 cibles pour un montant d'environ 58 000.00 €. Cette installation assurerait le fonctionnement de toutes les disciplines 25 m (vitesse et précision).

Il existe toutefois une interrogation sur l'installation de ces cibles et les usages de tir des policiers municipaux. A ce sujet Patrick MOURoux va prendre contact avec le responsable régional des stages et entraînements des policier municipaux pour lui expliquer la situation et lui demander son avis.

Christian DEVAUX poursuit pour énoncer les besoins du club :

- Achat d'armes 10 et 25 mètres,
- Achat de polos et de vestes,
- Travaux d'isolation phonique du couloir qui longe l'aire de tir 25 m
- Travaux d'aménagement pour les installations des cibles électroniques 50 m et plus tard 25 m.

Christian explique qu'en dehors de la subvention de la municipalité pour financer ces travaux et précisément les cibles 25 m, il ne pourra pas demander une aide du Conseil Régional car nous avons déjà utilisé le maximum ces deux dernières années pour financer la totalité des cibles 10 m et 50 m.

Tout au plus nous pourrions demander une aide au Conseil Départemental et à la ligue peut être aussi au Comité de tir de l'Indre. Cependant ces subventions ne seront pas très élevées.

Christian DEVAUX indique que la STC est en mesure dès à présent et jusqu'au 9 septembre prochain de déposer ses demandes d'aides financières, investissement et fonctionnement. Rapidement nous allons devoir ensemble prendre les bonnes décisions qui concernent nos investissements notre besoin en aide de fonctionnement.

**-Continuité et finitions des travaux d'aménagement du stand (cibles 10 et 50 m + équipement complémentaire, isolation phonique, entourage du terrain) :**

En ce qui concerne nos projets travaux pour cette année, Christian DEVAUX signale que nous allons recevoir les 7 cibles électroniques 10 mètres en attente depuis le début de l'année pour un montant facturé de 25 282.34 € soit une augmentation de 161.00 € par rapport au devis initial. La livraison est prévue pour la fin du mois. Nous attendons aussi la livraison du complément d'installation pour la discipline 10 m « standard » (2 250.00 €). Apparemment elle ne fait pas partie de la livraison. La question sera posée à l'installateur SIUS.

Le financement des 7 cibles est assuré par la subvention 2021 de la municipalité pour un montant de 25 000.00 €. Le complément de 282.34 € sera prélevé sur les 3200.00 € du Conseil Départemental. Ces deux sommes sont sur nos comptes. Si nous devons aussi procéder au règlement du complément « standard » la somme de 2250.00 € serait également prélevé sur l'aide du Conseil Départemental.

Après l'accord de 18 000.00 consenti par la municipalité au titre de l'investissement 2022, de l'accord du Conseil Régional pour une subvention de 23 085, 00 € nous avons passé commande au mois de juin des 6 cibles électroniques pour un montant de 32 251.36 €. La livraison de ces cibles n'interviendra pas avant le mois de septembre ou octobre.

De plus pour nous assurer la gestion de toutes les cibles électroniques actuelle et à venir, Jean- Paul KIEFFER a demandé un devis pour l'acquisition d'un PC pour un montant de 699.00 €. Après l'accord des membres du bureau Jean-Paul va passer la commande.

Notre troisième projet à savoir la pose d'une isolation phonique entre la salle de réception et le pas de tir 25 mètres va être lancé par l'envoi de la commande pour une somme de 13 532.64 €. Le financement de ces travaux sera assuré par le reste des subventions indiquées plus avant additionnées avec les aides de la ligue 6 000.00 € (dont 3 000.00 € déjà consentis) et la subvention complémentaire du Conseil Départemental de 2500.00 €. Le lancement du chantier sera préparé avec notre responsable travaux Gérard BASTARD.

Le quatrième volet de travaux, l'entourage du terrain est en cours. Les travaux de clôture sont assurés par plusieurs membres de la STC et l'achat des matériaux est assuré par les deniers du club.

**Préparation du Challenge des présidents des 27 et 28 aout prochain :**

Christian DEVAUX fait la lecture du programme de notre Challenge. Celui-ci- est accepté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. En parallèle il est décidé par les membres qu'il n'y aura pas de restauration possible sur place à l'exception des membres de la STC qui resteront sur place au stand pendant l'heure du déjeuner. Seules les boissons, (jus de fruit, sodas, bière et café) seront autorisées.

Christian énonce ensuite les missions à remplir avant, pendant et après la compétition et va faire appel par messagerie aux bonnes volontés.

Dans les prochains jours Christian DEVAUX se chargera d'envoyer les invitations aux clubs de l'Indre de la région et des régions environnantes. Début août les invitations seront envoyées aux officiels.

Patrick MOUROUX va prendre contact avec le président du Comité de tir de l'Indre afin de récupérer le plus vite possible les machines à compter les points.

Christian DEVAUX se chargera d'établir auprès de la mairie de DEOLS la déclaration « débit de boisson »

#### **- Préparation de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2022 :**

Christian DEVAUX rappelle que l'assemblée Générale Ordinaire la STC se tiendra le dimanche 4 septembre à partir de 9 h 30 dans les locaux du Club.

Les invitations seront envoyées aux membres de la Société et aux diverses personnalités au plus tard le 15 août 2022.

L'année 2022 étant une année électorale les membres sortant du Comité Directeur ont été contactés pour connaître leur intention de renouveler ou non leur mandat. Sur les cinq (5) membres sortant 4 souhaitent renouveler leur mandat. Quatre titulaires actuels souhaitent pour diverses raisons quitter le Comité Directeur. Par ailleurs cinq membres de la STC souhaitent intégrer le Comité directeur.

Jean-Paul BISIAUX souhaite un profond rajeunissement d'une part des membres du Comité appelés à prendre des responsabilités au sein du Comité Directeur et du bureau.

#### **- Préparation du Forum des associations des 10 et 11 septembre 2022 :**

Jean-Paul BISIAUX rappelle que notre participation au forum des associations est d'une importance capitale pour faire connaître notre Club et que nous le devons, comme l'an passé, un stand attractif avec la présence d'une ou deux personnes en non-stop, la distribution de flyers et permettre une démonstration de tir avec des armes « laser ».

#### **- Le point sur les inscriptions EDEN :**

Christian DEVAUX et Jean-Paul KIEFFER font le point sur l'état d'avancement des inscriptions des membres de la société sur EDEN. A ce jour après deux envois par mail de la marche à suivre pour s'inscrire aux 147 adhérents du club et après avoir réalisés quelques inscriptions pour des adhérents, il reste au 7 juillet 37 adhérents qui ne se sont pas encore inscrits.

Deux solutions sont possibles :

- Envoi d'un second rappel aux membres sans certitude que les inscriptions seront réglées rapidement.
- Inscriptions directes par le club de tous les membres non-inscrits En considérant la somme importante de travail qui sera exigée pour le secrétariat.

Les avis sont partagés. La décision d'inscrire directement les adhérents est retenue.

Christian DEVAUX et Jean-Paul KIEFFER se partageront les inscriptions à partir de lundi 11 juillet 2022.

#### **- Qualifications pour les CDF 25/50 M,**

Le président Patrick MOUROUX félicite les deux adhérents de STC qui se sont qualifiés pour les CDF 25/50 Mètres qui se dérouleront du 20 au 28 juillet dans l'enceinte de l'EUROSTAND de VOLMORANGE LES MINES (57).

Ophélie RAMBERT est qualifiée dans deux disciplines le pistolet standard et le pistolet 25 m (sport)

Dominique COUPLET est qualifié dans trois disciplines le pistolet 25 m standard, le pistolet 25 m (sport) et le pistolet 25 percussion centrale.

Comme convenu lors de la réunion des compétiteurs du 12 mars dernier et conformément aux décisions prises sur le remboursement des frais de compétition lors de la réunion du Comité Directeur du 27 novembre 2022. Les qualifiés pour les CDF devront s'acquitter des frais d'engagements et des frais de déplacement.

Cependant compte tenu de l'éloignement important des CDF de VOLMORANGE MES MINES et comme pour les CDF d'hiver 10 m qui se sont déroulés à BESANCON. Il est décidé à l'unanimité et d'une manière exceptionnelle de dédommager nos deux tireurs en leur attribuant chacun une somme de 150.00 € pour financer une partie des frais qu'ils devront engagés.

Ils devront cependant rembourser au club le montant de leur inscription et engagement soit pour Ophélie RAMBERT 90.00 € et pour Dominique COUPLET 115.00 €.

Par ailleurs comme il avait été décidé au cours de la réunion des compétiteurs du 12 mars dernier Christian DEVAUX présente son étude sur les frais de remboursement des frais de déplacement des adhérents (compétiteurs, stagiaires...).

Sur l'ensemble de la saison sportive 2021-2022 en comptabilisant l'ensemble des frais, engagements et déplacements des qualifiés pour les divers championnats officiels d'hiver et d'été le budget de l'association représentait une somme de 3 500.00 €.

En prenant en compte uniquement la prise en charge des frais sur le projet des conditions de remboursements de notre protocole du 27 novembre le budget de l'association représentait la somme de 2800.00 €.

Le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 prendra en compte ces éléments pour établir un projet de convention qui sera étudié lors de la première réunion du nouveau Comité de Direction.

### **- Questions diverses**

Commande de cartons pistolet, carabine 10 m, carabine 50 m. Commande de boîtes de plombs. Jean Paul KIEFFER fera le point et donnera les informations à Patrice CAMPAN pour les commandes.

Jean-Paul BISIAUX souhaiterait que notre site, qui est aussi l'une des vitrines de notre club soit, rajeuni, modernisé, actualisé. Voir au sein du club si quelqu'un est susceptible de nous aider.

Concernant la recrudescence de la Covid il décidé de faire parvenir un message à l'ensemble des adhérents pour leur recommander de porter le masque en circulant à l'intérieur du Stand, d'employer du gel hydro alcoolique et de nettoyer les armes du club après utilisation.

Fin de réunion 20 h 15



Le président Patrick MOURoux  
le secrétaire, Christian DEVAUX

ChristianDevaux

